



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le sept mars à 18 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 28 février 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Françoise RIVET, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 19

PRESENTS : Mme RIVET, M. FOUR, Mme DUPRAT, M. BATTEL Mme DE CUYPER, M. LAUBARY, Mme ZRAK, Mme BATTEL Mme LAFARGE, Mme MAZAUD, Mme PARNIERE M. QUEYREIX, Mme MADIEUX, M. CHANGION, Mme RUBY-MONTEIL.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :, M. LAFARGE, M. FERARD, M. AMODEO, M. LEROY

SECRETAIRE : Mme DE CUYPER,

OBJET : DELIBERATION N° 2024/012– CONVENTION DE MISE A DISPOSITION ET D'OCCUPATION TEMPORAIRE DE LA SALLE DES PERMANENCES DE LA MAIRIE A TITRE PRECAIRE ET ESSENTIELLEMENT REVOCABLE ENTRE LA COMMUNE et L'ADPAD.

Madame la Maire donne lecture d'une convention de mise à disposition précisant les modalités et conditions de la salle des permanences de la mairie, place du 8 mai 1945 entre la Commune de Châteauneuf-la-Forêt et l'association ADPAD (Association D'aide aux Personnes A Domicile).

Cette convention a pour but de mettre à la disposition de cette association une salle tous les mardis après-midi de 14h30 à 17h entre le 12 mars et le 31 décembre 2024.

Dans le but d'accompagner au mieux les ateliers proposés par l'ADPAD pour les personnes de 60 ans et plus résidant sur la commune de Châteauneuf-la-Forêt et ses communes avoisinantes de Briance Combade, la commune souhaite participer à la hauteur d'une participation financière pour 2024 de 200 euros.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- autorise la Maire à signer une convention de mise à disposition d'occupation temporaire à titre précaire et essentiellement révoicable avec l'association ADPAD, de financer leurs ateliers à hauteur de 200 euros et de mettre à disposition une bouilloire.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait en mairie, le 07 mars 2024.



La Maire,

Françoise RIVET